



MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 8 décembre 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 7 décembre 2021
Présidence : Michel Bula

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 06/21

Demande d'un crédit de CHF 134'400.- pour la modération du trafic dans la zone 30 km/h du Fey, l'aménagement du carrefour des Combremonts et la mise en place d'un passage pour piétons à l'avenue Eugène-Burnand

- vu le préavis de la Municipalité No 06/21,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. autorise la Municipalité à entreprendre des travaux pour la modération du trafic dans la zone 30 km/h du Fey,**
- 2. autorise la Municipalité à entreprendre des travaux pour l'aménagement du carrefour des Combremonts,**
- 3. autorise la Municipalité à entreprendre des travaux pour la mise en place d'un passage pour piétons à l'avenue Eugène-Burnand,**
- 4. accorde à la Municipalité, pour les travaux de la conclusion 1, un crédit d'investissement maximum de CHF 58'160.- TTC, dont à déduire toute participation ou aide éventuelle,**
- 5. accorde à la Municipalité, pour les travaux de la conclusion 2, un crédit d'investissement maximum de CHF 63'540.- TTC, dont à déduire toute participation ou aide éventuelle,**
- 6. accorde à la Municipalité, pour les travaux de la conclusion 3, un crédit d'investissement maximum de CHF 12'700.- TTC, dont à déduire toute participation ou aide éventuelle,**
- 7. prend acte que les dépenses des conclusions 1 et 2 seront comptabilisées au bilan et amorties selon les possibilités du ménage communal, avec une durée maximale de trente ans,**